

**L'ÉCO DU MARDI | LES
CCI DU GARD
ACCOMPAGNENT PLUS
DE 500 DOSSIERS DE
TRANSMISSION
D'ENTREPRISE CHAQUE
ANNÉE**

Au niveau national, 700 000 chefs d'entreprise en exercice de plus de 50 ans devraient passer la main dans les 10 ans qui viennent. Un vivier d'entreprises qui, y compris localement, devront trouver chaussure à leur pied au risque de devoir fermer boutique et laisser, sur le carreau, un nombre important de salariés. "Le grand challenge des prochaines années est bien la transmission d'entreprise" indique Stéphane Cohen, président de l'Ordre des Experts- Comptables Paris Ile-de-France à nos confrères Les Echos.

"On estime que 500.000 entreprises ne trouvent pas de repreneurs, ce qui illustre bien l'impasse dans laquelle nous sommes sur ce point. Les conséquences sont lourdes, avec des cédants qui se voient contraints de rester à la tête de leur entreprise, de trouver un repreneur dans l'urgence, ou encore, souvent, de fermer l'entreprise. Avec pour conséquence des licenciements... La cause ? Un manque de fluidité de ce marché !"

Car si les grandes entreprises sont conseillées par leurs partenaires financiers, pour les plus petites entreprises, c'est davantage la galère et l'isolement.

Dans le Gard, la CCI Nîmes accompagne chaque année plus de 400 projets de cession/transmission et rachat d'entreprise. Sur le territoire alésien, la CCI Alès dépasse allègrement la centaine de dossier. Un chiffre en hausse tous les ans qui s'explique par le développement de dispositifs qui sécurisent chaque étape de la transmission de l'entreprise. Les chefs d'entreprises bénéficient en effet d'un programme et de conseils adaptés qui leur assurent une vente anticipée et cadrée par des conseillers spécialisés. Et cerise sur le gâteau, la plupart du temps, cet accompagnement est gratuit.

Zoom sur l'accompagnement par les CCI du Gard

La CCI Alès met en place de nombreuses solutions pour accompagner les entrepreneurs à la recherche de bonnes pratiques pour la vente de leur entreprise : petits déjeuners thématiques, ateliers de la transmission, matinales, rendez-vous avec ... La CCI organise aussi des assises avec les partenaires pour définir les thématiques et organiser les rendez-vous experts. Pendant ces rencontres, les cédants peuvent rencontrer avec ou sans rendez-vous un des 40 partenaires de la transmission : avocats, experts comptables, notaires, banquiers, RSI, collectivités... un véritable réseau de professionnels qui rassure le cédant qui se sent parfois isolé dans ses démarches et ses contacts.

A Nîmes, la Chambre de Commerces propose aussi de multiples outils efficaces et confidentiels : E-diag CCI pour évaluer rapidement votre entreprise, des entretiens découvertes autour de la transmission avec un conseiller dédié, le Label Transmiccible qui permet de définir la valeur de votre entreprise et optimiser sa cession, mise en relation avec des partenaires et conseillers spécialisés, ...

Profils des transmissions d'entreprise

Selon le baromètre de CRA "Cédants et Repreneurs d'Affaires" qui s'intéresse en particulier au TPE et PME de plus d'un salarié, environ 20.000 entreprises de 1 à 249 salariés sont sur le marché de la transmission chaque année. On constate que 30% des entreprises sont cédées dans le cadre personnel et familial. 25% disparaissent ou n'apparaissent pas sur le marché (faillite, absorption, fusion). Et 45% sont cédées en externe.

46 ans, diplômé d'études supérieures, doté de 150 à 1.000 K€ d'apport personnel, tel est le profil du repreneur potentiel en 2014. A noter par ailleurs que 7% des repreneurs potentiels sont des femmes.

Du côté du Gard, les secteurs d'activité les plus représentatifs sont pour près de la moitié (44 %), des commerces et 33% des activités liées au secteur tourisme ou CHR (Café-Hôtel-Restaurant). On retrouve loin derrière (6%) les secteurs d'activités tels que les services aux entreprises, services aux particuliers. L'immobilier est à 5 %, l'industrie à 4 % et le BTP à 2 %. Enfin, du côté de l'âge du cédant, la tranche d'âge 60 ans et plus et 40/49 ans est la plus significative avec 27 % chacun, 13 % pour la tranche 50/54 ans et 12% pour la tranche 30/39 ans et pour les 55/59 ans.

Comme on peut le constater, la transmission d'entreprise reste un sujet vaste qui met en exergue des situations locales, des types d'entreprises, des réalités humaines bien différentes selon les cas. Etre bien accompagné en amont est donc essentiel pour ne pas laisser mourir de sa belle mort, son patrimoine professionnel, forgé à la force du poignet, durant de nombreuses années.

